

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1651>

CommuniquÃ© relatif au procÃ©s MADASSAMY du 4 Novembre 2011

- Expressions - CommuniquÃ©s -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 8 novembre 2011

Mis Ã jour le : mardi 8 novembre 2011

UGTG.org

**COMMUNIQUE de LâEuros"UGTG
A propos de la convocation Michel MADASSAMY
devant le tribunal correctionnel de pointe-Ã -pitre
ce mardi 8 Novembre 2011**

—
Ce mardi 8 Novembre Ã 8 heures, Michel MADASSAMY Ã©tait Ã nouveau convoquÃ© devant le tribunal correctionnel statuant sur les intÃ©rÃ©ts civils car lâEuros"un des gendarmes Ã« agressÃ©s Ã » dans lâEuros"affaire SARA-TEXACO demande rÃ©paration.

AprÃ©s 10 ans de procÃ©dure, Michel MADASSAMY a Ã©tÃ© condamnÃ© Ã 3 mois de prison avec sursis le 9 aoÃ»t dernier. Il est accusÃ© dâEuros"avoir blessÃ© 16 gendarmes et câEuros"est lâEuros"un deux (un seul) qui demande Ã Ãatre indemnisÃ© pour le prÃ©judice subi.

Encore une fois, comme le 04 octobre dernier, ni le gendarme, ni son avocate nâEuros"ont Ã©tÃ© en mesure de fournir une quelconque demande dâEuros"indemnisation. MalgrÃ© cette nouvelle absence de justificatif, le juge a quand mÃªme reportÃ©e lâEuros"affaire, une fois, au 3 janvier 2012.

NOU PÃ0KÃ0 FÃÆ DÃÆYÃÆ âEuros" NOU SÃ0 PITIT A KONBATAN

NON A LA RÃ0PRESSION âEuros" SENDIKALIS PA KRIMINÃÆL

Le SecrÃ©taire GÃ©nÃ©ral

Elie DOMOTA

Pointe-Ã -Pitre, le 04 Nov. 2011